

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Année 1966 - N° 299 /PR.CH.

Décret portant nomination à titre
posthume, dans l'Ordre National du
Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître de l'Ordre National,

Vu la Proclamation du 22 Décembre 1963 ;

Vu le Décret n° 144/PR du 24 Décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;

la Loi n° 65-29 du 14 Août 1965, portant refonte des Lois n°s 60-26 du 21
Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962, créant l'Ordre National du
Dahomey ;

Vu le Décret n° 124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant Nomination du Grand Chan-
celier de l'Ordre National du Dahomey ;

Vu le Décret n° 125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant Nomination des Membres
du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Sur la proposition du Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et
Télécommunications et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National,

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - Est nommé, à titre posthume, dans l'Ordre National du Dahomey,
au grade de Chevalier :

Mr Alphonse Richard Germain OLORY TOGBE
né le 6 Août 1931

Licencié ès Sciences Mathématiques et Physiques
Ingénieur Géophysicien

Directeur du Service des Mines et de la Géologie
du Dahomey ;

cité à l'Ordre de la Nation le 28 Juillet 1966 -

Article 2. - Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel
de la République du Dahomey -

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

Fait à COTONOU, le 30 JUILLET 1966

M.S. COULIBALY.

Général Christophe SOGLO.

Ampliations

PR	4	Grande Chancellerie	10
Ministères	11	Intéressé	1
DAISD	4	JORD	1
SGG	4		